

## Assemblée Générale Safran 2016 : trois questions à Ross McInnes

A l'occasion de l'Assemblée générale mixte des actionnaires 2016, Ross McInnes revient sur sa première année en tant que Président du Conseil d'administration de Safran.

**Le 23 avril 2015, vous avez été nommé Président du Conseil d'administration de Safran, et Philippe Petitcolin, Directeur Général. Quel bilan faites-vous de cette première année avec ce nouveau mode de gouvernance ?**

**Ross McInnes :** En avril 2015, le Conseil d'administration a décidé de dissocier les fonctions liées à la gouvernance. Les pouvoirs exécutifs sont placés sous la responsabilité de Philippe Petitcolin, tandis que le Conseil d'administration, dont j'assure la présidence, détermine les orientations stratégiques et examine et décide des opérations importantes. Il est également en charge de la composition future des instances dirigeantes. Mandaté par l'ensemble des actionnaires, le conseil exerce les compétences qui lui sont dévolues par la loi dans l'intérêt social. Il veille à ce que les actionnaires reçoivent une information pertinente, équilibrée et pédagogique sur la stratégie, le modèle de développement et les perspectives à long terme de l'entreprise.



© Thomas Laisné / Safran

Cette dissociation des fonctions correspond parfaitement aux enjeux spécifiques du Groupe. De plus, c'est un fonctionnement sain, qui encourage le dialogue et la prise de décision. L'année 2016 marque le terme de cette transition managériale parfaitement maîtrisée, preuve de la solidité de notre Groupe et des valeurs qui l'animent. Philippe Petitcolin et moi-même veillons à préserver un équilibre entre court et long terme.

Par ailleurs, depuis le 19 mai 2016, toutes les sociétés du Groupe ont changé de nom pour intégrer la marque Safran ainsi qu'un descriptif de leurs activités. Cela va permettre à notre Groupe de gagner en notoriété, et de véhiculer une image internationale, compréhensible par le plus grand nombre. C'est un enjeu crucial pour Safran, qui réalise plus de 80 % de son chiffre d'affaires à l'étranger. Ce changement est le symbole d'un groupe de haute technologie uni par une même exigence d'excellence, au service de ses clients.

### Que faut-il retenir de l'Assemblée Générale du 19 mai ?

**Ross McInnes :** L'Assemblée Générale est l'occasion de faire le point sur les réussites de l'année passée tout en décidant des orientations futures de nos activités. Il s'agit d'un moment privilégié d'information, d'échanges et de dialogue avec nos actionnaires. Nous leur avons présenté l'activité de Safran en 2015, ses résultats annuels, ainsi que ses perspectives 2016 et les grands enjeux stratégiques.

Cette année, nos actionnaires ont validé l'ensemble des résolutions proposées et agréées par le Conseil d'administration. C'est une marque de confiance dans les choix et décisions de la direction générale et du Conseil d'administration de la société.

Safran continue de générer un retour attractif pour ses actionnaires puisque le montant du dividende proposé à l'Assemblée Générale s'élève à 1,38 euro par action pour l'exercice 2015, soit une progression de 15 % par rapport à 2014.

### **Début 2015, le Quai d'Orsay vous a désigné « représentant spécial pour l'Australie ». Cette nomination a-t-elle joué un rôle dans la signature du contrat DCNS ?**

**Ross McInnes** : Tout d'abord, il faut savoir que les entreprises françaises sont très présentes en Australie, dans des secteurs variés tels que le luxe, les transports, l'aéronautique, la pharmacie, l'environnement, etc. En tant que citoyen français et australien, je connais bien les particularités culturelles et économiques des deux pays. Aux côtés du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de la défense, j'ai fait partie de l'équipe constituée autour de DCNS. Cette nomination est intervenue dans le cadre du développement de la « diplomatie économique ». Grâce à ce véritable travail d'équipe, DCNS a été sélectionné fin avril pour l'appel d'offres concernant la conception et la construction de 12 nouveaux sous-marins océaniques. Beaucoup reste à faire d'ici fin 2016 pour aboutir à la signature du contrat évalué à 35 milliards d'euros sur une période de 50 ans, mais ce programme marque le début d'une nouvelle ère dans l'histoire commune franco-australienne.

En savoir plus

[Lire le communiqué de presse publié suite à l'Assemblée Générale du Groupe](#)

## Découvrir aussi



[NOS SOCIÉTÉS](#)

[NOS IMPLANTATIONS](#)

[ESPACE FOURNISSEURS](#)

[AGENDA](#)

[NOS SITES INTERNET](#)

En continuant à naviguer sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies à des fins de services et mesure d'audience. Pour obtenir plus d'information sur les cookies, consultez notre politique.